



N°07/2021

Date : 11/02/2021

## Vaccination contre la grippe

Madame, Monsieur,

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, la vaccination contre la grippe reste essentielle pour protéger les personnes à risque de développer des formes graves de la grippe.

La saison hivernale n'est pas terminée et selon Santé Publique France, une circulation grippale retardée durant l'hiver 2021 est possible. De nombreuses personnes ciblées par les recommandations vaccinales contre la grippe n'ont pas encore été vaccinées. Près de 7 millions de personnes à risque de grippe grave n'avaient pas encore été vaccinées fin décembre dont :

- 4,9 millions de personnes de 65 ans et plus ;
- 1,4 millions de personnes avec une affection de longue durée ;
- 560 000 personnes souffrant d'insuffisance respiratoire.

**La campagne de vaccination contre la grippe est donc prolongée jusqu'au 28 février 2021**, suite à la décision du ministère des Solidarités et de la santé.

À noter : depuis le 1er janvier 2021, la vaccination antigrippale est également ouverte au-delà des personnes prioritaires, à toute personne le souhaitant.

Bien Cordialement,

La Responsable du Département Santé

Virginie PASQUIER